











PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PÊCHE

FICHE PROJET - PORTEURS DE PROJET PUBLICS

Attention cette fiche ne vaut pas dépôt de dossier de demande de subvention mais permet d'informer le GALPA de votre projet dans l'attente de crédits FEAMP.

Nom de la collectivité			
Président de la collectivité			
Statut juridique			
Adresse du siège			
Numéro SIRET			
Contact			
Intitule du projet			
Localisation du projet			
Calendrier d'exécution prévisionnel	Du jj/mm/aaaa A	u jj/mm/aaaa	
DESCRIPTION DU PROJET (objet, objectifs, straté	gie, photos si néces	saire, actions, p	artenaires, etc.)
CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION DU Date de début : Date de fin : DEPENSES HT/TTC (JOINDRE LES DEVIS SI POSSIBLE) Intitulé de la dépense/ poste de dépenses	J PROJET	Montant HT	Montant TTC
TOTAL			

FINANCEMENT : Le projet fait-il l'objet d'une demande d'aide auprès d'une autre collectivité ? (Région, département, etc.)

EN QUOI MON PROJET REPOND A LA STRATEGIE DU GALPA et A LA FICHE ACTION CONCERNEE ?

Objectif de la FA visée :			
(se reporter à la fiche action correspondante)			
<u>Critères transversaux touchés</u> : Développer l'employabilité et sensibiliser aux métiers halieutiques:			
Developper l'employabilité et sensibiliser aux metiers halleutiques .			
☐ Accompagner les investissements des entreprises :			
☐ Soutenir la diversification des activités des entreprises :			
☐ Créer et développer une filière d'aquaculture innovante :			
☐ Créer et développer une filière d'aquaculture innovante :			
☐ Piloter une offre touristique structurante :			
☐ Valoriser la filière pêche et aquaculture :			
☐ Développer le tourisme d'expérience sur l'axe « terre-mer » :			
Plus-value/effet levier du projet sur la stratégie du GALPA:			
(Priorité d'intervention : Maintenir les équilibres et développer les richesses halieutiques du Pays			
Vidourle Camargue Axe 1 : Maintenir les savoir-faire des Hommes ainsi que les équipements spécifiques aux secteurs			
de la pêche et de l'aquaculture			
Axe 2 : Encourager et développer l'économie du territoire)			